

les traitements des hommes et des femmes occupant divers emplois de bureau sont présentés séparément.

Le tableau 7.19 fournit des données sommaires sur les conditions de travail des employés de bureau et des employés hors de bureaux dans les industries manufacturières et dans l'ensemble des branches d'activité pour les années 1976 et 1977. Les pourcentages indiquent les proportions que chacune des deux catégories d'employés des établissements déclarants sous certaines rubriques représentent par rapport au nombre total de ces travailleurs dans tous les établissements enquêtés; ils ne correspondent pas nécessairement aux proportions de travailleurs effectivement prises en compte aux diverses rubriques.

7.6 Maintien du revenu

7.6.1 Régimes de pensions

D'après la banque de données sur les pensions de Statistique Canada, au début de 1978 il existait au Canada 15,095 régimes de pensions privés (parrainés par les employeurs).

En 1978, environ 4.2 millions de travailleurs au Canada étaient couverts par des régimes de pensions parrainés par les employeurs, et les cotisations des employeurs et des salariés s'élevaient à \$7.5 milliards. Dans le cas des régimes qui protègent plus de 680,000 fonctionnaires fédéraux et provinciaux, ces montants sont versés dans le fonds du revenu consolidé. Dans le cas des régimes en fiducie, qui couvrent environ 2.8 millions de travailleurs, les cotisations, d'une valeur approximative de \$4.7 milliards, sont injectées directement sur les marchés financiers; avec des rentrées d'argent annuelles de cette envergure, les régimes de pensions en fiducie sont devenus l'une des réserves les plus importantes de capitaux de placement au Canada.

Ces régimes couvraient 4.2 millions de travailleurs, soit une augmentation de 290,746 par rapport à deux ans plus tôt.

Pour ce qui est des effets sur le plan socio-économique, un des principaux facteurs est l'importance de la participation de la population active aux régimes de pensions parrainés par les employeurs. Les 4.2 millions d'adhérents représentaient près de 48% des salariés, en comptant les membres des Forces armées. Étaient exclus les travailleurs familiaux non rémunérés, les travailleurs indépendants et les chômeurs, qui n'étaient pas admissibles.

Les régimes se trouvaient tant dans le secteur public que dans le secteur privé. Il n'y avait que 661 régimes dans le secteur public, mais ceux-ci figuraient pour 44% de l'ensemble des adhérents.

Sur les 15,095 régimes, 10,957 étaient financés par des compagnies d'assurances, mais ceux-ci ne couvraient que 13% des 4.2 millions d'adhérents. Les régimes de faible envergure étaient généralement financés par des compagnies d'assurances, mais la plupart des régimes de grande ampleur étaient des régimes en fiducie. Le quart seulement des régimes étaient des régimes en fiducie, mais ils couvraient les deux tiers de la clientèle, soit environ 2.8 millions de personnes. Les régimes les plus considérables étaient ceux à l'intention des fonctionnaires fédéraux et provinciaux, et les cotisations étaient versées au fonds du revenu consolidé du gouvernement et non gardées sous forme de liquidités ou de titres. Au nombre de 22 seulement, ces régimes couvraient 681,000 adhérents.

Les cotisations des employeurs et des salariés s'élevaient à \$7.5 milliards en 1978. Environ 63% ou \$4.7 milliards ont été versés dans des caisses de retraite en fiducie, qui injectent les fonds directement sur les marchés financiers. Avec des rentrées d'argent